

NSWP – BULLETIN TRIMESTRIEL DU FONDS MONDIAL

L'évènement le plus important à retenir actuellement, c'est l'allocation des financements par le Fonds mondial aux pays éligibles pour la période 2017 - 2019 ainsi que l'élaboration de la liste d'admissibilité et des priorités pour les investissements à effet catalyseur.

Les instances de coordination nationale ont reçu la **Lettre d'allocation des financements**. Il est recommandé aux travailleurSEs du sexe ainsi qu'aux organisations de défense des droits des travailleurSEs du sexe de prendre contact avec les personnes qui les représentent dans les instances de coordination nationale et de demander à lire le contenu de la lettre d'allocation. Cette lettre n'est pas confidentielle et il n'y a pas de raison que les travailleurSEs du sexe et les organisations de défense des droits des travailleurSEs du sexe ne puissent pas la lire.

Les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe devraient aussi se renseigner pour savoir à **quelle date** l'instance de coordination nationale à l'intention de soumettre sa demande. Trois dates possibles : Le 20 mars 2017, le 23 mai 2017 ou le 28 août 2017. Il est utile aux organisations de connaître cette date afin de permettre aux travailleurSEs du sexe de planifier leurs activités dans le cadre du processus de préparation de la candidature.

Il est important que les travailleurSEs du sexe et les organisations de défense des droits des travailleurSEs du sexe commencent à se préparer et :

- prennent contact d'une part avec les personnes qui les représentent dans les instances de coordination nationale et d'autre part avec les personnes qui les soutiennent ;
- préparent et soumettent leur demande d'assistance technique en écrivant à l'adresse suivante : CRGTA@theglobalfund.org ;
- se réunissent pour élaborer des recommandations destinées aux instances de coordination nationale concernant :
 - *La date de soumission de la candidature des pays*
 - *La répartition de l'allocation entre les trois maladies*
 - *La part des financements qui sera allouée à des systèmes de santé pérennes et résistants et au renforcement du système communautaire.*
 - *Le soutien qu'il est nécessaire de fournir, en amont du processus de préparation de la candidature, pour faciliter la consultation des travailleurSEs du sexe et ainsi connaître leurs priorités.*

Il est recommandé aux travailleurSEs du sexe de lire le document du Conseil international des ONG de lutte contre le sida et du Forum mondial sur les HSH et le VIH intitulé « Community Update for Key Populations », disponible en anglais. Ce document apporte des informations très utiles et intéressantes. [Le document est disponible ici.](#)

Ce document explique également de façon simple ce que sont les investissements à effet catalyseur.

Les investissements à effet catalyseur sont des fonds utilisés de façon stratégique pour lutter contre les trois maladies : cet argent servira à investir dans les domaines qui ont un impact important sur les populations clés. Dans certains cas, les gouvernements devront participer à hauteur des fonds versés par le Fonds mondial, dans d'autres cas d'autres financements seront mis à disposition en plus des premiers.

Il existe trois types d'investissements à effet catalyseur qui sont expliqués dans le « Community Update for Key Populations » mentionné ci-dessus. Les pays se verront pré-allouer les priorités stratégiques pour lesquelles ils peuvent faire une demande de financements sous la forme d'investissements à effet catalyseur.

Il est néanmoins essentiel que les travailleurSEs du sexe et les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe commencent à agir dès maintenant. Cela est particulièrement vrai pour les pays qui souhaitent ou sont contraints de s'affranchir du soutien du Fonds mondial. Il se peut en

effet que ce soit la dernière opportunité qu'ils auront de faire reconnaître pleinement le statut des travailleursEs du sexe dans les plans de financement de la santé dans leur pays.